



Lac Saint-Joseph
Rapport sur la première consultation publique
réalisée entre le 10 juillet et le 12 août 2025
relative aux propositions de restrictions à la navigation

présenté aux villes



Par

Denise Cloutier, B.A.A., M.Env.
Le 11 septembre 2025

Le présent rapport détaille les résultats de la première consultation publique municipale réalisée entre le 10 juillet et le 12 août 2025 sur les restrictions proposées à la navigation sur le lac Saint-Joseph par les trois villes riveraines, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, conformément aux exigences du Guide des administrations locales de Transport Canada.

Cartes et visuels du lac Saint-Joseph

Le Lac Saint-Joseph est un plan d'eau navigable de 8,1 km de long et 11,3 km², situé à trente kilomètres de Québec, entouré de forêts et de villégiature. Il est très prisé et partagé par Fossambault-sur-le-Lac, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Lac-Saint-Joseph.



Consultation sur la navigation par la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC).

La CBJC a tenu une consultation publique sur la navigation de plaisance le 9 juillet 2025. La présentation décrivait les enjeux environnementaux du lac Saint-Joseph suite aux études scientifiques réalisée par la CBJC. Le compte-rendu de cette consultation a également permis de préparer un document de présentation pour la consultation municipale qui allait suivre le 15 juillet.

Déroulement de la première consultation municipale :

Consultation en ligne

La ville de Fossambault-sur-le-Lac a agi comme porteur de dossier pour les trois villes. La consultation en ligne a débuté le 10 juillet 2025 sur le site web de Fossambault-sur-le-Lac auquel les deux autres villes réfèrent leurs citoyens à partir de leur site web. La question posée aux citoyens était assez générale et se lisait comme suit :

Selon vous, quels sont les enjeux de la navigation sur le lac Saint-Joseph?

L'objectif consistait à recueillir l'opinion des citoyens sans les influencer pour obtenir leur perception propre des enjeux du lac Saint-Joseph. Les répondants devaient choisir leur ville avant de répondre.

Consultation en personne

Le 15 juillet 2025, à 19h00 s'est tenue la première consultation publique en personne à la salle du conseil de Fossambault-sur-le-Lac, 145 rue Gingras. L'avis public avait été donné trois semaines à l'avance. Plus de 200 personnes se sont présentées à cette consultation, dont une majorité de propriétaires de bateaux moteurs. Le maire de Fossambault-sur-le-Lac, M. Jacques Poulin, accompagné du

maire de Lac-Saint-Joseph, M. Yvan Côté, a présidé l'assemblée. Le maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, monsieur Pierre Dolbec, solidaire des deux villes, avait motivé son absence. La Coalition Navigation qui avait obtenu le mandat des trois villes, a présenté les différents enjeux basés sur les études environnementales réalisées par la CBJC pour le compte des villes (voir la présentation en Annexe #1). Après la présentation des enjeux et des restrictions proposées, les participants ont pu s'exprimer au micro. Vingt-et-une personnes sont intervenues pour commenter et réagir à la présentation. Le tout s'est déroulé dans le calme et le respect. La consultation s'est terminée vers 21h30. Un compte-rendu de la consultation est disponible en Annexe #2 du présent rapport.

Poursuite de la consultation en ligne

Après la consultation, la ville a rendu disponible sur son site web la présentation des enjeux et des restrictions, telle que montrée aux participants le 15 juillet. À partir de ce moment, les répondants au sondage en ligne avaient accès au contenu de la présentation et pouvaient faire leurs commentaires sur les restrictions en toute connaissance de cause. Toutefois, des rumeurs ont circulé à l'effet que les villes voulaient interdire les bateaux moteurs sur le lac, ce qui a biaisé certains commentaires.

Fin de la consultation

La consultation en ligne s'est terminée le 12 août. Un avis de fin de consultation a été donné quatre jours avant, soit le 8 août. Le directeur général de Fossambault-sur-le-Lac, M. Jacques Arsenault, recueillait presque chaque jour les commentaires et les transmettait par courriel à Mme Denise Cloutier de la Coalition Navigation pour qu'ils soient colligés et analysés, conformément au Guide des administrations locales de Transport Canada.

Synthèse de la démarche et conformité au Guide de Transport

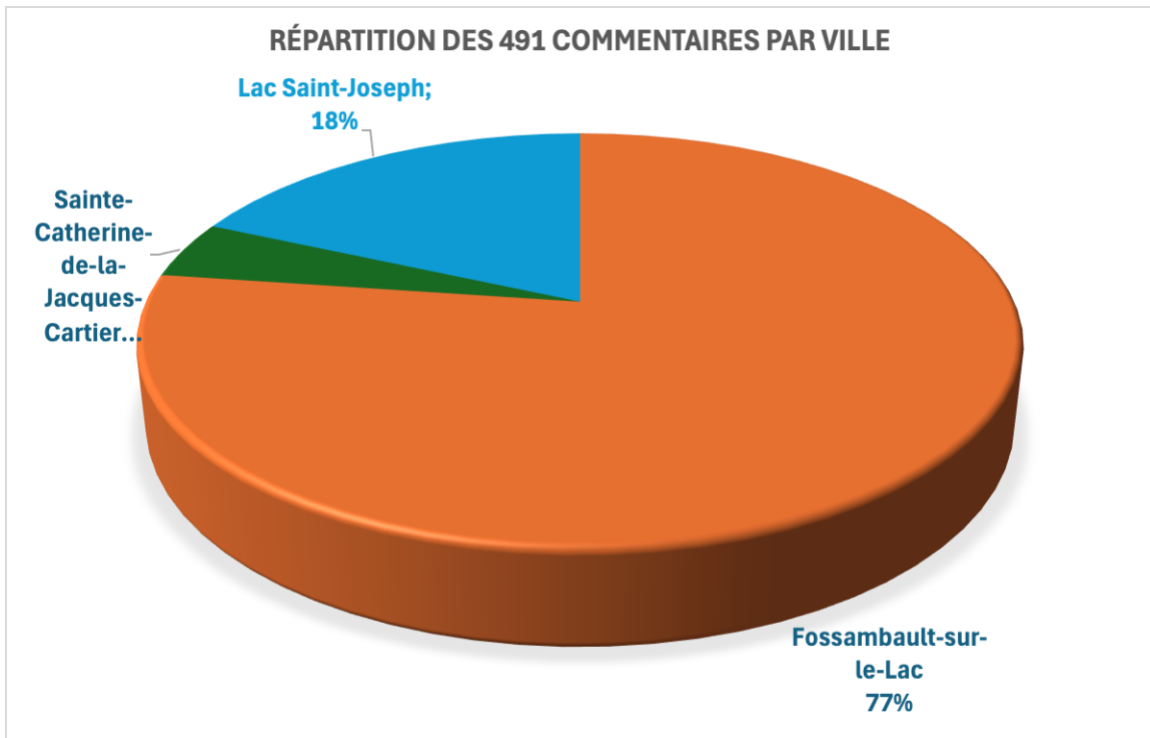
Canada

La première consultation a été organisée par Fossambault-sur-le-Lac au nom des deux autres villes avec près de 491 commentaires citoyens recueillis. Cette étape d'implication communautaire répond à l'exigence d'une consultation documentée, transparente et inclusive, telle que stipulée par Transport Canada. Les principaux éléments pris en compte dans l'analyse (diagnostic local, diversité des usagers, impacts environnementaux et cohabitation) corroborent les recommandations du Guide, notamment :

- résumé des enjeux actuels de navigation et d'environnement,
- identification des groupes impactés (usagers motorisés et non motorisés, riverains),
- recensement d'alternatives et propositions citoyennes,
- utilisation d'une démarche participative et d'une analyse structurée des réponses.

Répartition des commentaires par ville

Lors de la consultation en personne le 15 juillet 2025 où plus de 200 personnes ont participé (voir le compte-rendu en Annexe #2), une grande majorité de citoyens de Fossambault-sur-le-Lac se sont déplacés. De plus, la répartition par ville montre que Fossambault-sur-le-Lac concentre la majorité des 491 commentaires reçus entre le 10 juillet et le 12 août, soulignant ainsi son implication dans le dossier, tel que le démontre le graphique ci-dessous.



Les résultats des votes sur les restrictions proposées au lac Saint-Joseph montrent des niveaux variés de soutien et d'opposition selon chaque mesure. L'analyse se concentre sur la proportion « Pour » et « Contre » pour chaque restriction, l'identification des mesures les plus controversées, et la hiérarchisation des principaux enjeux relevés.

Méthode d'analyse

L'analyse s'appuie sur le ratio de votes pour/contre déduits des commentaires citoyens et la fréquence des enjeux soulevés dans le fichier fourni.

Synthèse des résultats

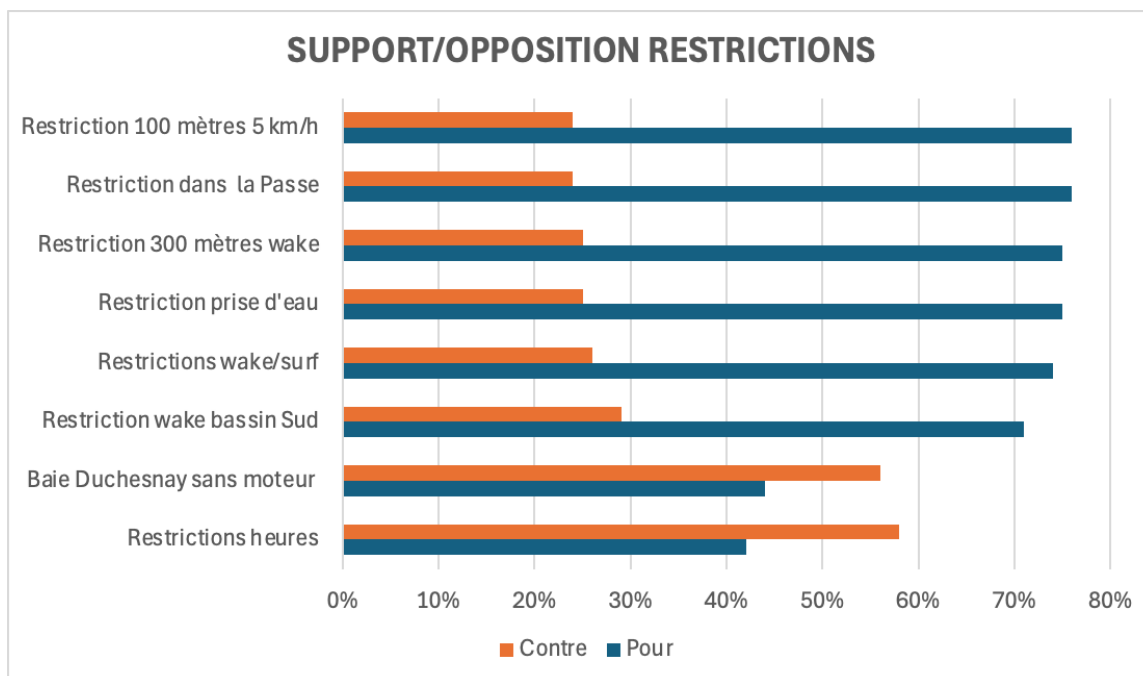
Niveau d'adhésion par restriction

Les proportions d'appui (« Pour ») sont les plus élevées pour les restrictions techniques (zones, vitesse, distances), alors que les interdictions totales ou horaires sont majoritairement contestées :

Restrictions	Pour	Contre
Restriction 100 mètres 5 km/h	76%	24%
Restriction dans la Passe	76%	24%
Restriction 300 mètres wake	75%	25%
Restriction prise d'eau	75%	25%
Restrictions wake/surf	74%	26%
Restriction wake bassin Sud	71%	29%
Baie Duchesnay sans moteur	44%	56%
Restrictions heures	42%	58%

Données de consultation : synthèse graphique

Les 491 avis recueillis entre le 10 juillet et le 12 août 2025 montrent que la majorité des participants appuient des restrictions ciblées, sauf pour la fermeture totale de la baie Duchesnay ou pour une restriction d'heures généralisée. La répartition pour et contre chaque mesure proposée est illustrée ci-dessous :



Proportion de soutien et d'opposition aux restrictions sur la navigation

- **Restrictions avec le plus d'appui citoyen (71–76 % “Pour”) :** wake/surf bassin Sud, réglementation du wake/surf, restriction dans la Passe, prise d'eau, limitation de vitesse à 100 m/5 km/h, limitation wake à 300 m
- **Restrictions divisant la population**
(44 % “Pour” vs. 56 % “Contre”) : Interdiction des moteurs dans la baie Duchesnay;
(42 % “Pour” vs. 58 % “Contre”) : restriction sur les heures de navigation.

Images représentatives des enjeux

- L'ajout d'un graphique (ci-dessus) illustre clairement les tendances majeures et aide à communiquer de façon transparente auprès des citoyens et auprès de Transports Canada, comme recommandé par le Guide.

Principaux enjeux identifiés

En plus de leur appui ou opposition aux restrictions proposées, plusieurs citoyens ont nommé des enjeux spécifiques comme étant une préoccupation additionnelle. Les enjeux mentionnés en commentaires valident les tendances observées dans les votes, notamment :

Interprétation

- Il y a consensus sur la nécessité de mieux réguler la navigation, notamment par des zones, limitations de vitesse et accès contrôlés, mais résistance à des exclusions radicales ou trop strictes, surtout pour des lieux emblématiques comme la baie Duchesnay et pour le principe d'horaires définis.
- Les enjeux environnementaux (eau, érosion, pollution) pèsent lourd dans l'appui aux mesures, mais les enjeux de liberté, équité et accessibilité limitent le consensus sur les interdictions totales.
- Plusieurs citoyens proposent des alternatives : surveillance accrue, campagnes de civisme, limitation du nombre d'embarcations, restriction des bateaux à vague dans les zones peu profondes, et conversion motrice vers l'électrique.

Enjeux les plus fréquemment cités

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau revient comme le premier enjeu dans les commentaires, notamment en lien avec le brassage des sédiments, la prolifération des algues et les risques de pollution liés aux embarcations.

Nombre de bateaux à moteur

Beaucoup soulignent la surabondance d'embarcations motorisées sur le lac, ce qui entraîne un achalandage élevé surtout lors des fins de semaine, augmentant les risques pour l'environnement et les activités non motorisées.

Sécurité

La sécurité est un enjeu majeur, en raison de la cohabitation difficile entre différents types d'usagers (bateaux à moteur, kayaks, planches à pagaie, nageurs), des risques d'accidents et du non-respect des règles de navigation (vitesse excessive, proximité des moteurs, inattention).

Érosion des berges

Le phénomène d'érosion des rives causé par les vagues – en particulier celles générées par les bateaux de wake surf et de wakeboard – est largement mentionné, compromettant la stabilité des rives et la biodiversité du lac.

Vitesse excessive

Nombreux sont ceux qui s'inquiètent de la vitesse à laquelle circulent certains bateaux, notamment dans les zones étroites ou proches des rives, ainsi que dans des zones désignées comme la "passe".

Force des moteurs

La montée en puissance et la taille des embarcations posent également problème, notamment pour le bruit, l'érosion, la sécurité et la capacité du lac à supporter une telle fréquentation

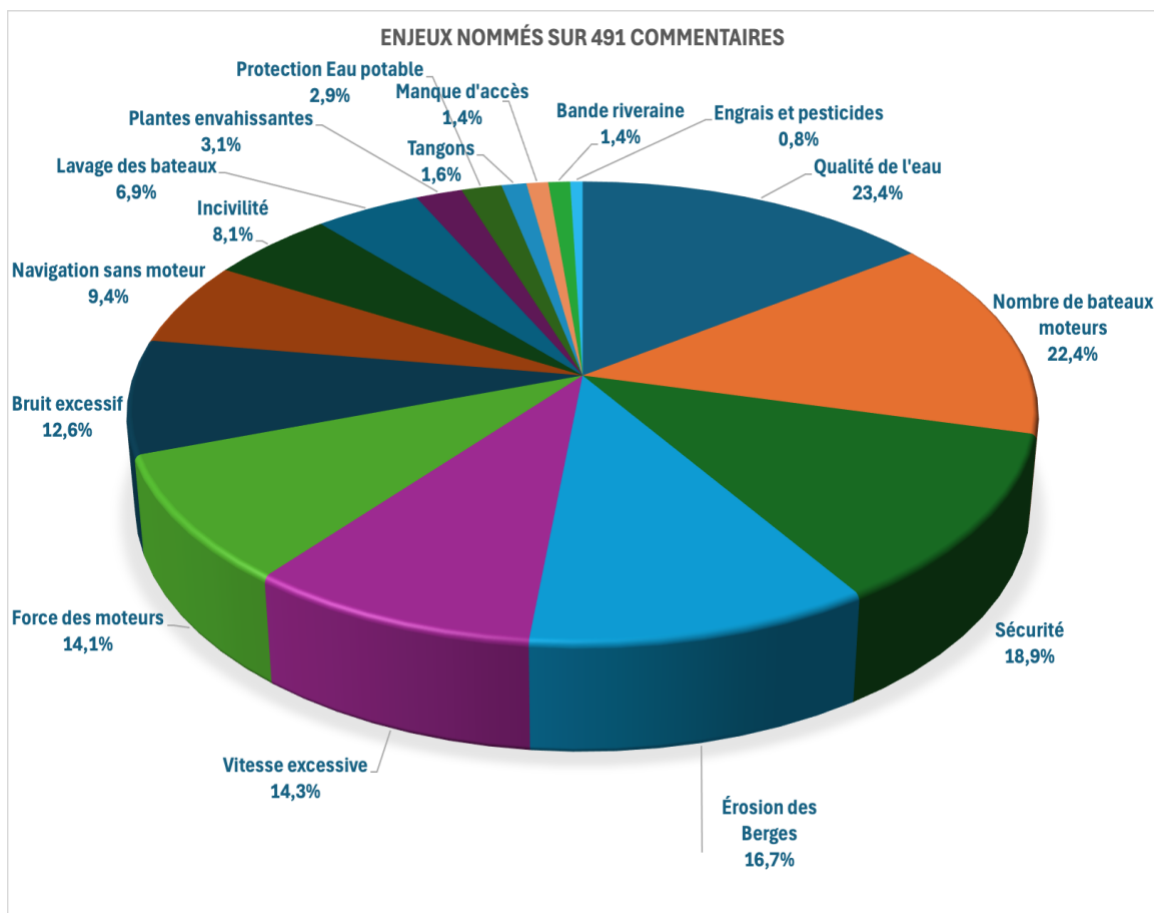
Bruit excessif

Le bruit associé aux moteurs, à la musique sur les embarcations et aux comportements jugés incivils nuit à la quiétude et à la qualité de vie des riverains et autres usagers du lac.

Autres enjeux relevés

- Navigation non motorisée : difficulté à pratiquer des activités comme la voile, le kayak ou la planche à pagaie en toute sécurité.
- Incivilité et non-respect des règles de navigation.
- Lavage des bateaux et prévention contre les plantes envahissantes.
- Protection de l'eau potable et gestion des installations septiques.
- Manque de signalisation : repérage difficile des zones et vitesses autorisées.
- Problèmes de bande riveraine et usage d'engrais/pesticides.

Ces enjeux ont été classés selon leur occurrence dans le graphique ci-dessous :

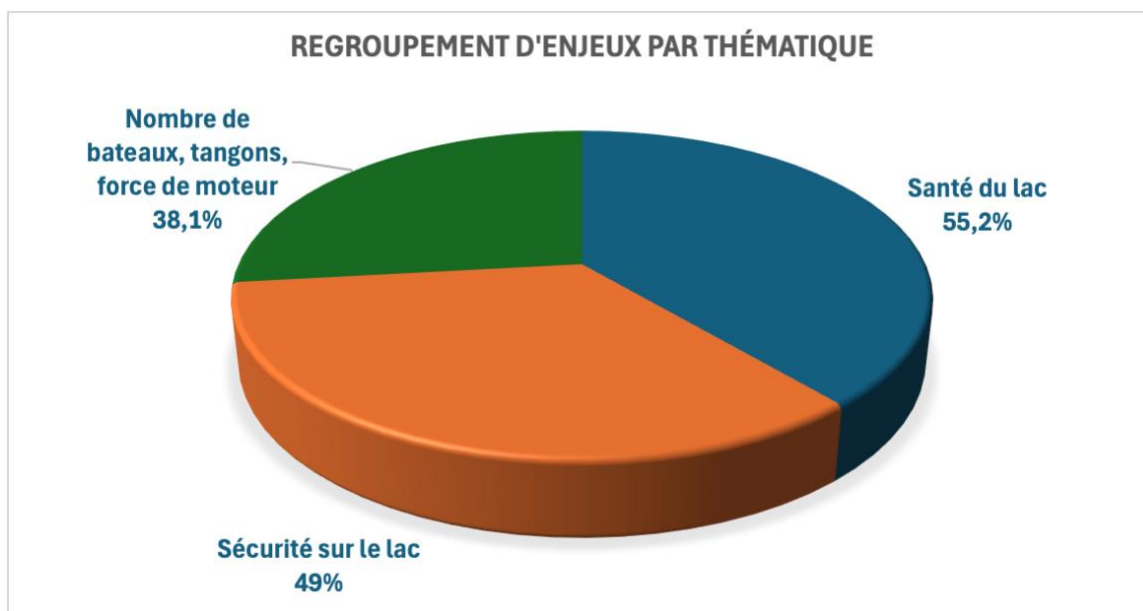


On peut regrouper certains enjeux par thématique. Par exemple,

La **santé du lac** est liée à la qualité de l'eau, l'érosion des berges, le lavage des bateaux, les plantes envahissantes, la protection de l'eau potable, les bandes riveraines, les engrais et pesticides. C'est donc **55,2%** des répondants qui sont préoccupés par la santé du lac.

Quant à la **sécurité en général**, elle peut aussi être liée à la navigation sans moteur, à la vitesse excessive, au bruit excessif et aux incivilités. Donc **49%** des répondants sont préoccupés par la sécurité sur le lac.

Pour ce qui est du **nombre de bateaux**, des **tangons**, et des **forces des moteurs**, ceux-ci préoccupent **38,1%** des répondants.



De plus, on peut déceler les problématiques suivantes des commentaires reçus :

- **Qualité de l'eau**, sécurité des usagers, quantité d'embarcations et force des moteurs ressortent comme enjeux centraux
- **Qualité de l'eau menacée** par l'érosion, les vagues forcées et la vitesse excessive
- **Érosion des berges** et prolifération d'algues liées au brassage des fond par les vagues forcées
- **Sécurité des usagers non motorisés** compromise par la proximité et la vitesse des bateaux
- **Bruit excessif**, motomarines, musique
- **Manque de contrôle, d'affichage, de surveillance** et de sanctions
- **Manque de respect des règles existantes** d'après de nombreux témoignages citoyens

- **Divisions citoyennes** quant à la fermeture complète ou partielle de la baie Duchesnay vue comme zone refuge et essentielle à la sécurité des plaisanciers par mauvais temps. et à l'accès libre au lac

Cohabitation et solutions proposées par les citoyens

La majorité des commentaires prônent une **cohabitation harmonieuse**, encourageant des restrictions ciblées et graduelles, équitables pour tous les groupes et fondées sur la science et la concertation. Les problèmes ne seraient pas uniquement attribués aux embarcations motorisées, mais également aux installations septiques, ruissellement, planches à pagaie/kayaks mal nettoyés et absence de contrôle du développement riverain.

Les principales propositions formulées par les citoyens pour répondre aux enjeux de cohabitation et de santé du lac comprennent :

- **Zones réservées** à certaines activités selon la profondeur (le wake/surf dans le bassin Nord seulement ou éloigné des rives)
- **Limitation du nombre et du type d'embarcations** (ex. : max. 1 embarcation à moteur/résidence)
- **Interdiction** des bateaux à ballasts dans les zones peu profondes (moins de 7 mètres),
- **Contrôle du bruit, affichage des zones et limitations de vitesse**
- **Obligation de lavage des embarcations** avant la mise à l'eau pour contrer les espèces envahissantes
- **Renforcement de la surveillance et du civisme**, patrouilles, signalisation, mesures dissuasives pour les fautifs

- **Exclusion/sécurisation** pour sports légers et natation, surtout dans les zones sensibles à cause d'un déséquilibre entre accès pour motorisés et non motorisés,
- **Application des horaires** ou journées dédiées aux sports non motorisés.
- **Campagnes de sensibilisation/éducation** et de sanctions contre les abus.

Analyse plus poussée des commentaires par thèmes

- Plus de 491 commentaires couvrent divers sujets dont la sécurité, l'environnement, la cohabitation, le civisme et la réglementation nautique.
- Une analyse thématique plus poussée des commentaires et solutions proposées par les citoyens permet d'identifier les préoccupations dominantes (bruit, nombre de bateaux à moteur, érosion, qualité de l'eau, accès, zones réservées) et de mesurer le consensus ou les divergences.
- Cela aide à prioriser les domaines d'action et à rendre le processus décisionnel plus transparent et argumenté.

Principaux thèmes soulevés

Qualité de l'eau et environnement

- Beaucoup de commentaires relient la dégradation du lac à la navigation motorisée (vagues forcées, érosion des berges, brassage des sédiments, algues bleues); plusieurs demandent une réglementation plus stricte et la protection des zones sensibles.
- D'autres citent les installations septiques non conformes et le ruissellement comme causes principales et réclament des inspections et des actions correctives.

Sécurité et cohabitation

- Les enjeux de vitesse excessive, de manque de civisme, de sécurité pour les sports non motorisés (kayak, planche à pagaie, voile) reviennent fréquemment.
- La cohabitation entre usagers (bateaux à moteur vs sports non motorisés) est souvent compromise, beaucoup réclament des zones distinctes ou des horaires réservés.

Bruit et nuisances

- Plusieurs commentaires dénoncent le bruit excessif (musique, moteurs), notamment le soir, et proposent la limitation des niveaux sonores ou la restriction de certaines activités à des plages horaires précises.

Accès et équité

- Des habitants craignent que des restrictions trop sévères pénalisent indûment les résidents, réduisent la valeur des propriétés et affectent l'économie locale.¹
- D'autres souhaitent des limitations du nombre d'embarcations par adresse ou l'accès réservé aux résidents, mais certains défendent le droit collectif d'accès au plan d'eau.

Réglementation et gouvernance

- Les avis sont partagés sur le bien-fondé, la portée et la légitimité des nouvelles réglementations (zones interdites aux moteurs, quotas, horaires); plusieurs demandent des règles claires, l'application stricte, plus de surveillance et des sanctions.
- Beaucoup prônent le dialogue, la concertation et une approche fondée sur des preuves et des données, plutôt que sur les opinions ou des actions arbitraires.

Recommandations concrètes

- **Limiter les bateaux à vagues forcées (wake/surf) dans les zones peu profondes et proche des rives, et réserver leur usage au bassin nord du lac où la profondeur est suffisante, selon l'appui majoritaire à ce type de restriction.**
- **Imposer une distance minimale des berges pour les sports motorisés et du wake surf (ex. 100-300 mètres selon la profondeur) et baliser les zones à faible vitesse.**
- **Mettre en place des quotas d'embarcations à moteur par résidence/adresse et des contrôles pour les embarcations extérieures.**
- **Définir clairement la signalisation pour les limites de vitesse, les distances de sécurité, et les zones réservées.**
- **Renforcer la sensibilisation et mettre en place un système de surveillance proactif, d'émission de contraventions, et de sanctions graduées (jusqu'à l'expulsion temporaire en cas de récidive grave).**
- **Créer des plages horaires ou journées dédiées à la pratique des sports non motorisés et des zones de repos (baie Duchesnay par exemple).**
- **Connecter les nouvelles mesures réglementaires à des inspections régulières des installations septiques et à des campagnes de protection des bandes riveraines et du ruissellement.**
- **Garantir la concertation et la transparence du processus de décision, organiser de nouvelles consultations publiques et communiquer sur l'application des règles et données environnementales.**

Ce type d'approche thématique et structurée nourrit des recommandations équilibrées, adaptées à la réalité locale et favorise une acceptation sociale plus large.

Respect du Guide des administrations locales de Transport Canada

La démarche suivie inclut :

- Consultation publique préalable, large et transparente
- Diagnostic complet des usages et enjeux locaux
- Analyse quantitative des appuis et oppositions
- Prise en compte des alternatives et propositions citoyennes pour assurer la meilleure cohabitation possible
- Documentation exhaustive des opinions et synthèse graphique, facilitant le dialogue avec Transport Canada et la population.

La préparation du dossier pour Transport Canada suit fidèlement les recommandations du Guide : dialogue avec la population, analyse coûts-avantages (à venir), évaluation environnementale et stratégie de communication (à venir).

Conclusion

Le rapport de consultation montre une forte mobilisation citoyenne, des positions nuancées et la nécessité d'un équilibre réel entre accès au lac, sécurité, protection environnementale et vitalité du territoire riverain. La majorité des participants à la consultation appuient les mesures de régulation ciblée, mais s'opposent à toute interdiction stricte de navigation dans les zones populaires ou à la limitation des plages horaires. Les préoccupations environnementales, sécuritaires, et sociales doivent être conciliées dans les décisions, avec transparence et dialogue.

Toute restriction doit être fondée sur des données, répondre à des enjeux avérés, et être soumise à un processus participatif, comme l'exige Transport Canada.

Annexes et recommandations

- Prévoir un calendrier de suivi et de rétroaction citoyenne, avec diffusion transparente de ce rapport et de ses graphiques ;

- Prévoir une dernière consultation publique où les villes présenteront leur proposition de restrictions à la navigation en tenant compte des commentaires des citoyens dans cette première consultation.
- Déposer une demande officielle à Transport Canada
- Collaborer avec Transport Canada pour l'analyse des demandes et l'implantation progressive des restrictions les mieux soutenues ;
- Mettre en place une signalisation, un contrôle et un suivi de l'évolution de la qualité de l'eau et de la sécurité sur le lac ;
- Maintenir le dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes incluant les usagers des différents types d'embarcations, conformément au processus de consultation structuré du Guide.

Ce rapport et ses annexes constituent une base structurée pour la poursuite de la démarche officielle de restriction selon le RRVUB et Transports Canada.

Préparé le 11 septembre 2025



par Denise Cloutier, B.A.A., M.Env.

Vice-présidente

P.j. : Annexe #1 Présentation des restrictions proposées le 15 juillet 2025.

Annexe #2 Compte-rendu de la consultation publique du 15 juillet 2025

Présentation PDF imagée qui résume le rapport de consultation